**  
La Formation syndicale CGT**Espace Vie syndicale  
263 rue de Paris – Case 4-3 / 934516 Montreuil Cedex / Tél : 01 55 82 82 05 Courriel : [pole.formation@cgt.fr](mailto:pole.formation@cgt.fr)/ Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr>

**▪ Descriptif de la formation :  
 « Animer une action de formation »**

**Public :**

Animateur.rice.s de formation ayant en charge l’organisation et la conduite d’une action de formation institutionnelle et spécifique.

# Le contexte qui amène à faire de la formation :

Cette formation s’inscrit dans la famille de formation « *outiller à la responsabilité* ». Elle a pour but de faire acquérir les savoirs organisationnels et pédagogiques de l’animation d’une action de formation.

**Les objectifs de formation :**

Les stagiaires seront capables d’identifier les fondamentaux de la conduite d’une action de formation : se centrer sur les acquisitions à faire faire par une pédagogie adaptée et s’assurer de ces acquisitions.

**Les thèmes abordés :**

▪ Thème 1 : La structuration et la dynamique de groupe ;

▪ Thème 2 : Les principes, les techniques et les styles d’animation d’un groupe d’adultes en  
 formation ;  
▪ Thème 3 :  Les techniques de gestion du groupe en formation et la gestion des temporalités ;

▪ Thème 4 : La gestion des situations relationnelles ;

▪ Thème 5 : Les modalités d’évaluation des acquisitions qui relèvent de l’animation.

# Les prérequis à cette formation :

Les stagiaires devront déjà avoir suivi le stage « *Intervenir dans une action de formation* » et la formation de formateur.rice.s CGT. Elles et ils doivent avoir une expérience de formateur.rice.

# cgtformÉvaluations prévues :

- Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations ;

- Évaluations de fin de formation.

# Forme et durée de l’action de formation :

# ▪ Stage de 3 jours, du 30 septembre au 2 octobre 2024 à l’Institut des sciences sociales du travail (ISST) de Bourg-la-Reine, — 16 boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine —, accessible aux personnes à mobilité réduite.

# ▪ Formateur.rice.s : - une enseignante - chercheure de l’ISST de Bourg-la-Reine ; - un.e membre du Pôle confédéral de la formation syndicale CGT.